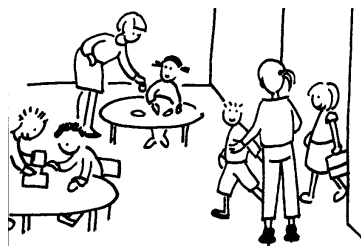


Inscription à l'école maternelle

Vous habitez GER. Venez inscrire votre enfant né en 2014 pour la rentrée 2017-2018, à la mairie tous les matins ou à l'école. Munissez-vous des pièces suivantes : livret de famille, carnet de santé avec vaccinations à jour. Votre enfant devra avoir un certificat médical d'aptitude à la vie en collectivité et être propre à la rentrée. La scolarisation des tout-petits sera possible dans la limite des places disponibles, en fonction de leur âge. Inscrivez-les en admissibilité. Pour visiter l'école ou vous renseigner : Téléphonnez à l'école maternelle au 05 62 31 50 03, ou à la mairie au 05 62 31 50 60. L'administration de l'Éducation Nationale demande les effectifs prévus à la rentrée 2017 dès le mois de décembre.



Panneau

Lumineux d'Informations

Il sera implanté dans les semaines à venir au centre du village, à côté de l'abri bus.

Site Internet

www.ger.fr

N'hésitez pas à consulter le site internet communal, vous y trouverez de nombreuses informations, ainsi que le lien d'accès pour les réservations de la salle de sport.

Maison à Louer

La commune loue une maison de 6 pièces (dont 4 chambres) au centre du village
Loyer et charges : 766,16€
Veuillez vous adresser à la mairie

Appartements à Louer

La commune rénove actuellement l'ancienne poste en trois appartements. Ils seront disponibles début 2017. La commune louera un studio, un T2 et un T3. Merci de vous rapprocher du secrétariat pour déposer votre candidature.

Déchets verts

Pour les déchets verts supérieurs à 2 mètres cubes merci de bien vouloir vous rapprocher de la Communauté des Communes Ousse Gabas pour les solutions à envisager.

Horaires d'Ouverture CCOG :

Du lundi au vendredi

De 9h-12h / 14h-17h

Adresse : 80 avenue Lasbordes

64460 Soumoulou

Tel : 05 59 16 08 80

Elagage

Tous les habitants sont tenus d'élaguer la végétation qui déborde de leur propriété sur la voie publique. Il en est de même pour les arbres qui touchent les réseaux (électriques, téléphoniques).

Si vous souhaitez confier vos travaux à l'entreprise mandatée par la commune, à vos frais, merci de vous faire connaître au secrétariat de mairie. Cette campagne d'élagage est prévue au 1^{er} trimestre 2017.

Si les travaux vous concernant ne sont pas effectués avant fin janvier 2017, la commune sera dans l'obligation de les faire réaliser et vous refacturera la prestation.



Borne Recharge Véhicule Electrique

Une Borne de recharge pour véhicules électriques sera implantée au mois de décembre sur la place du Foyer.

Merci de bien vouloir vous présenter au secrétariat de mairie pour plus de renseignements et acquérir un badge d'accès provisoire gratuit pour le mois de janvier.

Informations Gendarmerie

- La Gendarmerie des Pyrénées-Atlantiques lance un appel à la vigilance face à une recrudescence de vol par ruse.

En effet, plusieurs individus se faisant passer pour des pompiers ou éboueurs se présentent au domicile de personnes âgées prétextant la vente de calendrier.

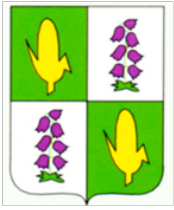
N'hésitez pas à vérifier la qualité des personnes se présentant à votre porte en demandant les cartes professionnelles et contacter les forces de l'ordre en cas de comportements suspects.

- *Vigilance voisins* : Dans le but de lutter contre les cambriolages ou agressions, nous vous invitons à rester vigilant à tous comportements anormaux dans votre quartier ou chez un voisin absent.

**Monsieur le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal vous souhaitent à toutes et à tous,
de Bonnes Fêtes.**



Décembre 2016



Sommaire :

Repas de l'âge d'or

Vente de bois

Enquête

Liste électorale

Inscription à l'école
maternelle

Maison et
appartements à
louer

Borne Recharge
Véhicule Electrique

Repas de l'Age d'Or

La Municipalité propose à toutes les personnes de 65 ans et plus, ainsi qu'à leur conjoint de participer au repas de l'Age d'Or animé par l'Orchestre Michel LAGALAYE

SAMEDI 7 JANVIER à partir de 12H30

au Foyer de Ger

Veillez vous inscrire auprès du secrétariat de mairie
au plus tard Jeudi 29 décembre 2016.

Une participation financière de **12€** par personne sera à régler par chèque uniquement, à l'ordre de la Trésorerie de Pontacq, et à remettre en même temps que votre inscription au repas.

Village Fleuri

La commune a été primée du 2nd prix lors du concours des Villes et Villages Fleuris (dans la catégorie des communes de 1000 à 2000 habitants).

Enquête sur l'accès des services au public

Un questionnaire est mis en ligne **jusqu'au 15 décembre** prochain sur les sites internet de la Préfecture et du Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques, et en version papier disponible au secrétariat de mairie.

Promulguée le 7 août 2015, la loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe), prévoit, dans chaque département, l'élaboration d'un schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public prenant en compte les attentes et besoins des usagers.

Ce schéma a pour but d'améliorer l'accès aux services sur votre territoire et ainsi faciliter votre vie quotidienne.

Vous pourrez, par votre réponse à cette enquête (10min environ), anonyme, identifier les services utiles à votre quotidien et évaluer leurs conditions d'accès.

Nous vous remercions du temps que vous pourrez consacrer à cette démarche essentielle.

Enquête disponible sur :

www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr et www.le64.fr

ou

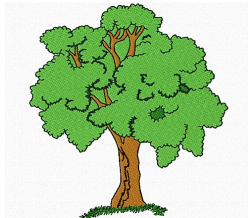
Directement au secrétariat de mairie

(Ouvert de 9h à 12h du lundi au samedi)

Vente de bois

La vente de bois aura lieu le **dimanche 18 décembre. Rendez-vous à partir de 9h** devant la mairie.

En cas d'absence, préparez une procuration.



Listes électorales

Vous avez la possibilité de vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au 31 décembre 12 heures.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans ayant été recensés sur la commune. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes fait l'objet d'une démarche volontaire. Adressez-vous au secrétariat de mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.